

**COMMUNE DE GERMIGNY DES PRES**

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 6 juillet 2016

---

Fiche de présence :

Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent	Nom prénom	Présent
BERTHON Patrick	X	DUBUS Jean	X	PERONNET Mireille	X
BOULLIER Jean Pierre	X	GESSAT Gilbert	X	SCHEEPERS Annick	X
CALLEGARI Isabelle	X	GUYONNET Jean Pierre	AE	THION Denis	X
CHEVALLIER Philippe	X	HEMELSDAEL Philippe	AE	THUILLIER Philippe	X
DUBUC Gérard	X	MAGNIN Chrystèle	X	VOISE Yannick	AE

Secrétaire de séance : Gilbert GESSAT

ORDRE DU JOUR

1. Désignation secrétaire de séance

2. Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 2 juin 2016

3. Réunions extérieures

• Communauté de Communes :

i. Conseil communautaire :

1. Il a été décidé que le montant annuel maximal du fonds de concours (participation de 50% de la CCVOF à certains projets d'investissement) est relevé à 200 000 € par commune au lieu de 100 000 €.
2. Dans le cadre des travaux du centre aquatique de Dampierre, des avenants sont à prendre pour un montant total de 727 415.05 € HT. Les travaux concernent, entre autre, la pose d'une résine dans le bassin et sur les plages, la rénovation du toit pour permettre une ouverture, la récupération des eaux des pédiluves. Le montant du marché s'élève à plus de 6 M € HT.
3. Le projet de vidéo-protection : l'appel d'offres a été lancé le 30 juin dernier pour une sélection des entreprises en septembre. Les visites sur les sites sont programmées le 8 juillet. Délibération n° 2016-22 autorisant l'implantation de la vidéo protection et l'exploitation des données par la police intercommunale.
4. Dotation de solidarité communautaire 2016 s'élève à 83 853,49 € pour la commune.
5. FPIC 2016 : la répartition 70/30 est maintenue (montant CCVOF = 1 280 413€, montants communes = 548 749€). Le montant versé par à Germigny est de 25 855 € Délibération n° 2016-21.
6. Fusion : des groupes de travail ont été constitués pour travailler sur les compétences obligatoires dans un premier temps. Certains groupes (développement économique, aménagement du territoire) se sont déjà réunis afin de faire un état des lieux de l'existant dans les communes. Le cabinet OMNIS Conseil Public a été retenu pour accompagner la fusion des Communautés de communes.
7. La 2<sup>ème</sup> étape de la route de France Féminine arrivera à St Benoît sur Loire le mardi 9 août.

- SIRIS : Mireille Peronnet informe l'assemblée que le conseil d'école s'est réuni en juin. Un problème de financement des classes de découverte a été évoqué. Le bilan des TAP est positif. Mireille Peronnet pilote cet aménagement et insiste sur la mise en place d'activités simples et calmes.

Le SIRIS et les communes de Germigny des Prés et St Martin d'Abbat ont mandaté un cabinet pour lancer une étude financière du SIRIS sur les trois dernières années. Il s'agit d'analyser l'existant et de proposer des améliorations (statuts, conventions...). A l'issue de ce diagnostic, un comparatif sera fait avec d'autres Siris de même taille et un retour sera fait à l'automne. Isabelle Callegari informe le conseil de la remise des dictionnaires aux élèves de CM2.

- SEA : Denis Thion informe les élus de la réunion du syndicat le 30 juin dernier. Diverses décisions ont été actées pour le règlement intérieur (ARRT, journée de solidarité...), le document unique et le compte épargne temps.  
Les relevés des compteurs sont prévus courant juillet pour la commune de Germigny des Prés.
  - Gestion des risques d'inondation : Mireille Peronnet a assisté à plusieurs réunions et explique l'objet de ces réunions notamment la gestion de la crise et comment oublier les sinistres. Elle insiste sur le fait de mettre à jour les documents administratifs (PCS) et d'établir une convention entre la commune sinistrée et celle qui reçoit.  
Les autres réunions mettaient en évidence les systèmes d'endiguement et l'aménagement du territoire pour canaliser l'eau.
4. réunions commissions depuis le dernier conseil municipal:
- fleurissement : Mireille Peronnet informe que le jury départemental est passé sur la commune lundi 4 juillet dernier. Il n'a pas manqué d'observer les zones tests, le fleurissement communal et la gestion des herbes sur les trottoirs. Il se propose pour aider l'employé technique et venir sur place pour la taille des arbustes dans les jardins de l'oratoire.
  - communication : le bulletin du 2<sup>e</sup> trimestre 2016 a été distribué.
  - culture-associations : le colloque de l'oratoire du mois de juin s'est bien déroulé au mois de juin.
  - urbanisme : Le cabinet Morellon a réuni les agriculteurs le 30 juin. La prochaine réunion est prévue le 13 juillet pour commencer à travailler sur le PADD.
  - CCAS : Madame Magnin explique que les membres du CCAS ont proposé de prendre en charge les frais d'installation de télé assistance à hauteur de 40 € par foyer. Dans le cadre du plan canicule, les membres du CCAS vont recenser les personnes à partir de 65 ans (visites au domicile des intéressés).
5. projets & travaux en cours :
- Eclairage route de St Martin: les travaux sont terminés. La réception est prévue prochainement. Trois lampadaires ont été posés à l'espace du grand clair.
  - Chemin de la Noue : le démarrage des travaux de busage et éclairage est prévu le 11 juillet prochain. Une réunion avec les riverains est prévue le 8 juillet à 19h30. Pour mener à bien ce projet, des devis supplémentaires ont été ajoutés. Le montant s'élève à 47 230.30 TTC Délibération n° 2016-26. A noter que le FSIL ne nous a pas été accordé.
  - ERP : l'appel d'offre est lancé. Le retour des offres est attendu pour le 13 juillet. Une réunion sera à prévoir pour l'ouverture.
  - Grand Clair : le montage des jeux est terminé. Denis Thion coordonne la gestion. Il a pris contact avec un cabinet pour en faire le contrôle après son installation et son ouverture au public (courant de l'été). Mireille Peronnet présente la future plaquette pour le parcours historico naturel du grand clair. Elle verra le jour au mois d'août.
6. Délibérations :
- Refuge Chilleurs aux Bois. Monsieur le Maire informe l'assemblée que le président de l'Association des Maires du Loiret, en date du 15 juin 2016, propose aux communes et communautés intéressées de déclencher une procédure de création d'un syndicat mixte de niveau

départemental compétent en matière de fourrière animale. Le conseil municipal décide de s'engager dans cette action. Délibération n° 2016-27

- Licence IV : Monsieur le Maire informe le conseil de la reprise du restaurant Rte de St Benoît par Monsieur Camus Jean-Pierre. Ce dernier a sollicité la location de la Licence 4, acquise par la commune en 2015. Le conseil propose le tarif de 200 € au trimestre et d'établir un bail de 3 ans. Délibération n° 2016-23. Gérard Dubuc insiste sur le fait de récupérer la licence 4 dès que l'activité cesse et de notifier aux futurs exploitants d'être attentifs aux nuisances qu'un commerce peut occasionner.
- Une décision modificative du budget est prévue pour une modification d'imputation (amendes de police) et pour la restitution de la caution du logement communal. Délibération n° 2016-24-25

#### 7. Personnel :

- Arrivée de Eric TESSIER (employé de Bonnée) le 22/06 chaque mercredi matin jusqu'au 13 juillet puis chaque matin jusqu'au 29 juillet.
- Accueil de Ange POUGON en novembre prochain pour 3 fois une semaine en stage d'alternance au service technique.

#### 8. Informations diverses :

- Transhumance des moutons le jeudi 7 juillet
- Renouvellement de l'autorisation de l'entreprise Antartic pour l'écoulement des eaux dans la Loire.
- Départ du trésorier Monsieur Morichon Patrick
- Réunion du Syndicat de la Bonnée le 7 juillet à 19h30 pour la gestion de la Bonnée et le lancement d'une cartographie de la gestion des eaux pluviales (busages, fossés).
- Monsieur le Maire informe l'assemblée des horaires de la mairie pendant la période d'été : les lundis de 17h à 19h et les mercredis de 9h à 12h du 18 juillet au 21 août.

La séance est levée à 21h54